

L'aéroport de La Réunion Roland Garros s'engage aux côtés de la SEOR

La Société Aéroportuaire et la Société d'Etudes Ornithologiques de La Réunion (SEOR) signe aujourd'hui une convention qui renforce un partenariat déjà ancien. Depuis sa création en 1997, la SEOR prend en charge les oiseaux signalés en difficulté sur l'ensemble de l'île. Sur le domaine aéroportuaire, couvrant 252 hectares, c'est environ une trentaine d'individus qui sont retrouvés et pris en charge chaque année. L'aéroport de La Réunion Roland Garros est riverain de la rivière des Pluies qui est l'un des couloirs d'envols empruntés par les pétrels et les puffins. Ces espèces nichent dans les remparts de ravines et dans les hauts sommets de l'île. Le personnel aéroportuaire, notamment les pompiers de la plate-forme, est sensibilisé au risque d'échouage et prévient systématiquement le réseau de la SEOR lorsqu'un oiseau en difficulté est découvert. Les termes de la convention signée par Guillaume Branlat, président du directoire de la Société Aéroportuaire, et Christian Léger, président de la SEOR, précisent les engagements des deux parties pour les années 2021, 2022 et 2023. Outre la prise en charge des oiseaux échoués, les soins et le nourrissage en vue de les relâcher dans de bonnes conditions, la SEOR établira chaque année un bilan et un repérage des éclairages pouvant être à l'origine des échouages. L'association effectuera également des actions de formation du personnel aéroportuaire et transmettra à l'aéroport de La Réunion Roland Garros toute documentation technique utile pour réduire les surfaces éclairées. L'aéroport de La Réunion Roland Garros s'engage pour sa part à verser à la SEOR une subvention annuelle de 4 500 euros, couvrant les frais de ses interventions sur le domaine aéroportuaire.

Eclairages réduits durant les Nuits sans lumière

L'engagement de la Société Aéroportuaire pour la préservation de l'environnement réunionnais se confirme une nouvelle fois cette année avec la participation de l'aéroport de La Réunion Roland Garros aux Nuits sans lumière. Du 5 au 25 avril, les éclairages des parkings publics ainsi que les accès à l'aérogare passagers et fret ont été réduits, du coucher du soleil jusqu'au départ du dernier avion. Dans un souci de réduction de la pollution lumineuse, l'aéroport a éteint également l'enseigne lumineuse de la façade de l'aérogare passagers et les lumières des parkings avions lorsqu'ils sont inoccupés. Des consignes ont été diffusées au sein de la communauté aéroportuaire pour que la SEOR soit immédiatement prévenue de la découverte d'un oiseau échoué.

La biodiversité de l'aéroport à l'étude

L'aéroport de La Réunion Roland Garros a d'autre part tenu à s'impliquer dans une démarche nationale initiée en 2019 par l'association Aéro Biodiversité, visant dans un premier temps à étudier la biodiversité présente sur les aéroports français. Sur la base d'un recensement de la flore et de la faune, chaque aéroport pourra engager des actions afin de préserver cette biodiversité mais aussi de mieux prévenir les risques animaliers lors des atterrissages et des décollages. Après une première mission à La Réunion, Aéro Biodiversité a confié à la SEOR le suivi des observations. Un premier diagnostic a montré que l'aéroport de La Réunion Roland Garros ne représente pas une menace pour les espèces protégées et que les oiseaux recensés sur la plate-forme ne constituent pas un danger majeur pour le trafic. Il apparaît même que la présence épisodique du papangue (busard de Maillard) aurait pour effet d'effaroucher les autres oiseaux et de réduire ainsi le risque de collisions aviaires. 23 espèces d'oiseaux ont été observées fréquemment ou occasionnellement sur la plate-forme depuis 2019, attirées par les prairies autour des pistes.